TROPHEE SENIORS DU GOLF BORDELAIS
LES 21 ET 22 OCTOBRE 2026

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du Statut d'Amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf, qui doivent s'être acquittés du **« droit de jeu fédéral » de 40 €** et avoir **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf enregistré par la ffgolf avant le début de l'épreuve, ou si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2026 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My FFGOLF**, ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue, faute de quoi la saisie du score sera bloquée sur RMS. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf**. Les joueuses et les joueurs doivent avoir 50 ans** la veille du 1er jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés le **21 octobre 1976** ou avant.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play, **Score maximum PAR + 4** / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours. La journée d'entraînement est prévue le **20 octobre 2026** sur réservation des départs au golf. Les joueurs sont répartis par séries :

- **1ère Série Messieurs :** comprenant 72 joueurs au maximum index ≤ **11.5.**
- **1ère Série Dames :** comprenant 24 joueuses au minimum index ≤ **14.5***.*

Seront réservées en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, soit 7 messieurs et 2 dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions le 6 Octobre. Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le 11 octobre 2026,
Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué plus haut.

L'index pris en compte sera celui du joueur dans Fléole au 06/10/2026.
Classement : Le classement du Trophée Seniors est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage : En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'Epreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Tirage des départs : 1er jour : Prendre la liste par ordre des index, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs) Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.
2ème jour : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant. Dames et Messieurs séparément.
Limitation du champ des joueurs : Le nombre de participants, toutes séries confondues, sera limité **à 96 dont 10 wild-cards**.

III – ENGAGEMENTS

Inscription et règlement avant le 06/10/2026 à minuit, sur le site internet :

www.golf-bordelais.fr

Par écrit au Golf Bordelais, 9 Allée Arago 33200 BORDEAUX CAUDÉRAN - en donnant les **noms, prénoms et n° de licence, accompagnée du droit d'engagement**.

Droit d'engagement :

- Non membres du golf : **90 €**
- Membres du golf : **50 €**

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard le 06 octobre 2026 avant minuit. **Tout joueur déclarant forfait après le 06 octobre 2026 reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.**

IV - REMISE DES PRIX

Les **3 premiers en brut** de chaque série sénior seront récompensés et recevront un souvenir, le vainqueur du Trophée sera le joueur ayant rendu le meilleur score.
Un prix brut de la série séniors 2 sera récompensé et recevra un souvenir.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

Bulletin d'inscription

(à retourner avec le règlement)

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

N° LICENCE :

CLUB :

INDEX :

TEL :

MAIL :

Membre	Non-membre
☐ 50 euros	☐ 90 euros